

L'Association de Santé et de Médecine au Travail (ASMT) des Hautes-Pyrénées est un service interentreprise de santé au travail de 67 collaborateurs travaillant sur 7 sites. Nous intervenons auprès de nos 5 500 entreprises adhérentes et 64 000 salariés suivis afin de les conseiller et de l'accompagner dans la prévention des risques professionnels pour que santé des salariés rime avec succès de l'entreprise.

VOTRE MISSION GÉNÉRALE

En exerçant dans le champ du travail vous effectuerez des interventions en entreprise dans un but exclusif de prévention de la santé mentale des salariés et d'amélioration des conditions de travail. Vous assurerez des missions de diagnostic, conseil, appui pour les acteurs de l'entreprise dans le cadre d'une démarche collective.

VOS MISSIONS

- Mener des actions en milieu de travail, dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire ou à la demande de l'adhérent
- Coopérer avec les autres acteurs de l'équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par le médecin du travail
- Mettre en œuvre des connaissances théoriques et pratiques étendues et être habilité à prendre les initiatives qui en découlent :
 - Mise en place des actions d'information et de sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux
 - Mise en place des actions de médiations
 - Elaboration des méthodologies d'intervention avec les acteurs de l'entreprise
 - Dans les entreprises ou unité de travail de moins de 30 salariés, évaluation des situations de souffrance mentale et de vécu au travail, des situations conflictuelles par des entretiens individuels et/ou des approches collectives
 - Dans les entreprises ou unité de travail de moins de 30 salariés, étude des organisations du travail en vue d'en repérer les dysfonctionnements susceptibles d'être à l'origine de troubles, conseil dans la recherche de solutions
 - Dans les entreprises ou unité de travail de moins de 30 salariés, élaboration de diagnostics, formulation de propositions d'amélioration et accompagnement de la mise en œuvre des actions retenues
 - Dans les entreprises ou unité de travail de moins de 30 salariés, conduite d'actions de prévention en entreprise et accompagnement méthodologique à la réalisation des plans d'action
- Communiquer au médecin du travail le résultat de vos études et établir un rapport d'intervention
- Apporter un appui technique aux autres préventeurs
- Assurer une veille scientifique et réglementaire dans votre domaine de compétence
- Savoir mettre en œuvre la conduite de projet

Vous devrez avoir le sens du contact, savoir rester autonome et indépendant, être rigoureux dans la démarche scientifique, être à l'écoute et savoir vous intégrer dans l'équipe pluridisciplinaire. Vous devrez également être force de conviction.

FORMATION

Bac +5 (Master 2 en psychologie du travail)

BESOIN

- Type de contrat : CDI
- Date de début : 02/09/2019
- Temps de travail : Temps plein
- Rémunération : minimum 32 028€ brut annuel
- Lieux : affectation sur Tarbes mais déplacements réguliers dans tout le département des Hautes Pyrénées
- Permis de conduire et véhicule personnel obligatoire

CANDIDATURE :

Merci de transmettre votre candidature par mail (CV et une lettre de motivation)
A l'attention de Mme alizé COLLONGUES, responsable RH
A l'adresse suivante : alize.collongues@asmt65.fr